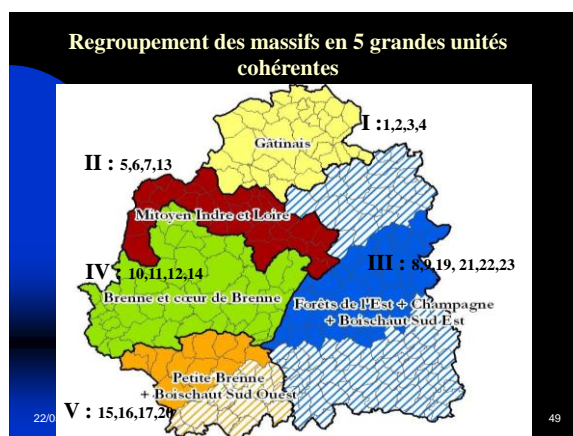


Bilan de la saison écoulée (2017-2018) et perspectives (2018-2019)

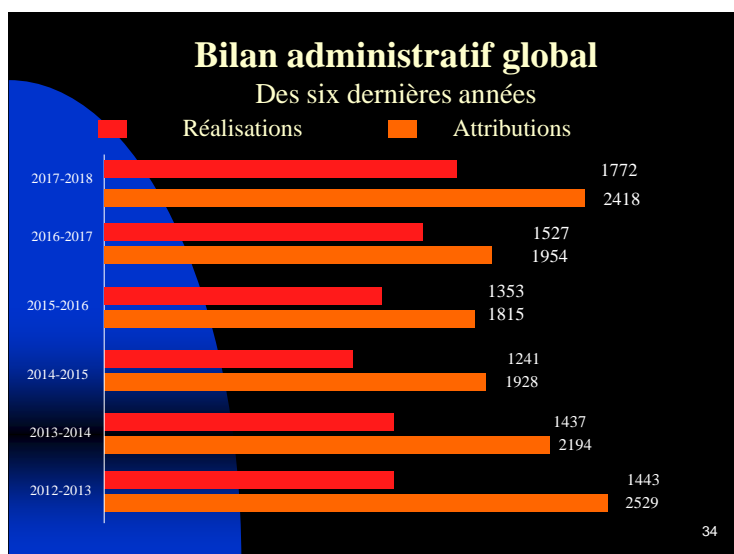
99 % environ ! Avec un tel taux de retour des mandibules des animaux prélevés ou des bracelets inutilisés, il convient de féliciter l'ensemble des chasseurs pour leur participation à l'étude menée dans notre département depuis maintenant 10 ans. Rappelons que cette opération, sous l'égide d'un arrêté préfectoral, nous permet sitôt la saison de chasse écoulée, d'aborder la commission d'attribution des plans de chasse en toute sérénité, chiffres à l'appui. Cette étude s'intègre à la prise en compte globale des Indices de Changement Ecologique et vient notamment en complément des comptages nocturnes réalisés sur les grands massifs forestiers du département (cependant biaisés cette année par une météo capricieuse).

Pour une meilleure cohérence de l'étude, les massifs forestiers se trouvent depuis le début regroupés en cinq grandes zones.



Bilan quantitatif

Globalement, on note une progression des attributions accompagnée d'une augmentation des réalisations, signe évident que les populations se portent bien et sont plutôt en progression.



L'examen du bilan par catégorie de bracelets met en évidence la bonne réalisation des mâles et des faons. En revanche, on constate que la responsabilité de l'écart majoré creusé entre attributions et réalisations tient à la plus faible réalisation des femelles. Ce phénomène récurrent accroît de saison en saison le déséquilibre de nos populations en faveur des femelles. Mais il y a une autre surprise...

Bilan administratif 2017-2018
par catégorie de bracelets (JC, CEF, CEM)

Taux de retour : 99 %

Attribué	Réalisé = Md reçues	CEJ	CEF	CEM
2416	1772	524 / 720 72,8%	707 / 1013 69,8 %	541 / 683 79,2%

geraldsolfig

Bilan qualitatif

L'examen individuel de toutes les mandibules reçues (1772) et la lecture de l'usure dentaire permettent de classer l'ensemble de la population prélevée, mâles et femelles, en 6 catégories : les faons (moins d'1 an), les daguets ou bichettes (1 an), les 2 ans, les 3 à 5 ans, les 6 à 8 ans et enfin les plus de 9 ans.

Cet examen met donc immédiatement en évidence les mandibules de faons assorties d'un bracelet de biche en raison d'un abus (?) de la tolérance du « bracelet glissant ». Cette saison encore, et les chiffres sont très comparables à ceux de la saison précédente, ces transferts de bracelets influent de façon non négligeable sur le bilan biologique réel.

Comparaison déclaratif / biologique

Zones	Biches CEF		Faons CEJ		
	Déclaré	Réel	Déclaré	Réel	Transferts
I	62	51 / 83	48	58 / 66	11
II	37	33 / 69	29	33 / 52	4
III	138	118 / 207	117	137 / 154	20
IV	323	274 / 464	210	259 / 301	49
V	147	134 / 187	120	133 / 146	13
Bilan	707	610 / 1010	524	620 / 719	97

On constate par comparaison aux chiffres administratifs initiaux un effondrement du taux de réalisation femelle (de 69,8 % à 60,9 %) qui tendrait à accroître d'autant le déséquilibre de notre population en laissant sur le terrain une fraction femelle à l'évidence reproductrice et génératrice d'un écart de plus en plus significatif.

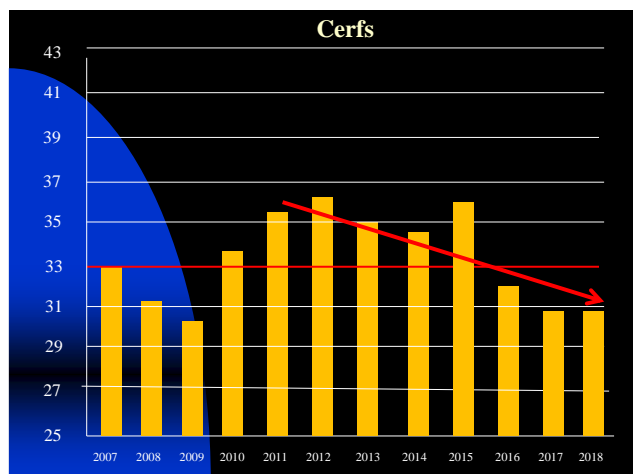
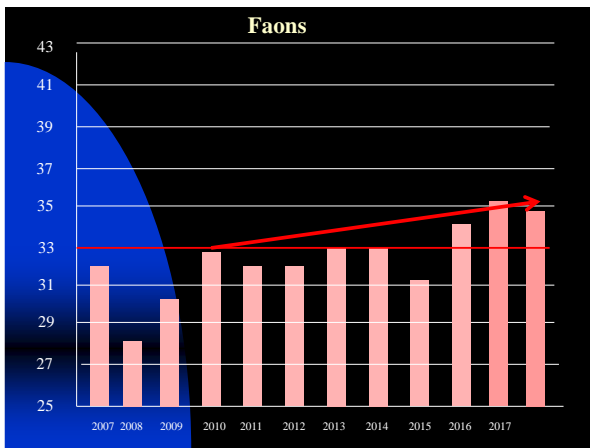
Analyse du matériel biologique

Transfert des bracelets (2017-2018)

	CEM	CEF	CEJ
Bilan administratif	541/683 79,2 %	707/1013 69,8 %	524/720 72,8 %
Transfert bracelets		97	7
Bilan biologique réel	541 79,2 %	617 60,9 %	614 85,2 %

En revanche, au regard de la « règle des trois tiers », qui ne constitue pas une règle biologique en tant que telle mais un outil de gestion simplifié, on constate toutefois un équilibre en relative cohérence : 541 cerfs, 617 biches et 614 faons. Rappelons que 60 % des femelles donnant naissance à un jeune, pour maintenir la structure pyramidale de la population, il conviendrait de prélever idéalement 100 biches pour 60 faons... L'expérience pratique de terrain apprend en réalité qu'il faut pour cela réaliser au moins un « gros » tiers de biches...

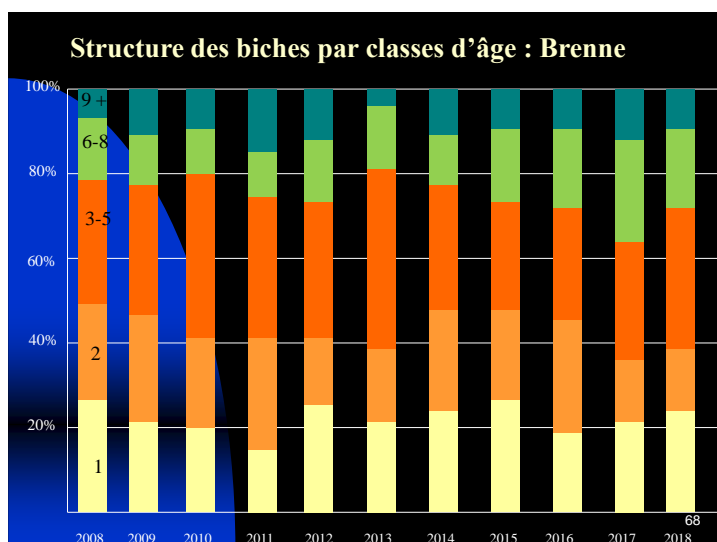
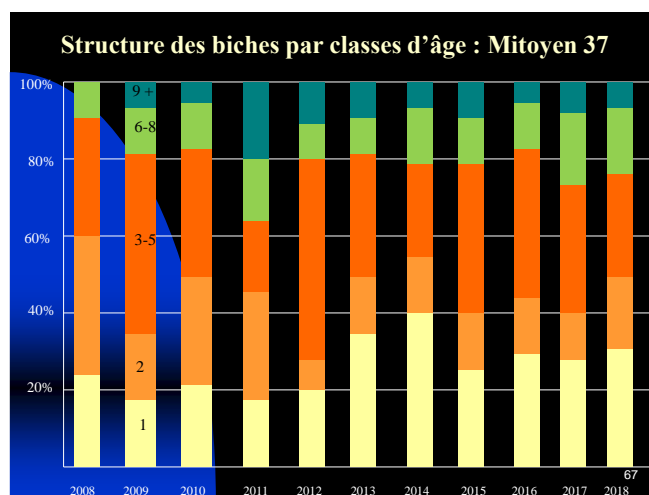
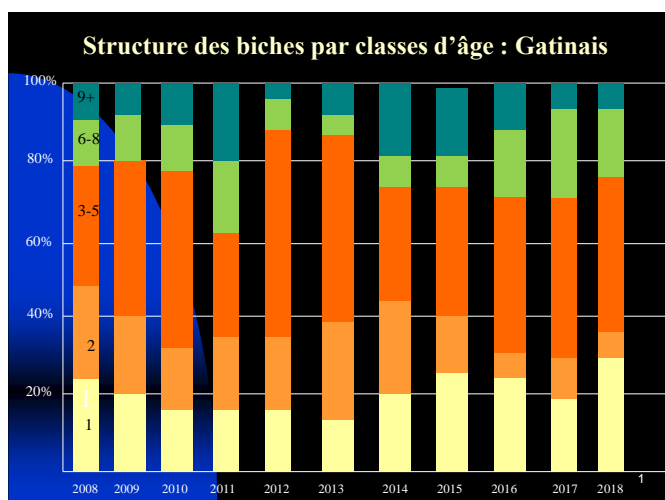
Les figures suivantes montrent l'évolution du ratio des prélèvements faons, biches et cerfs par rapport au seuil de 33 % matérialisant le tiers théorique.

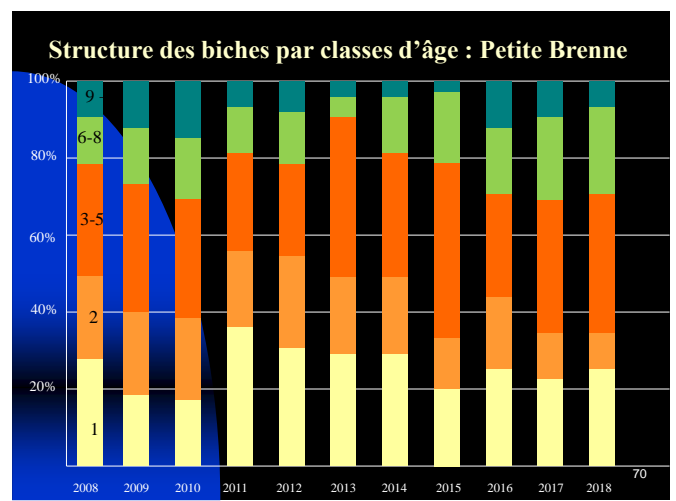
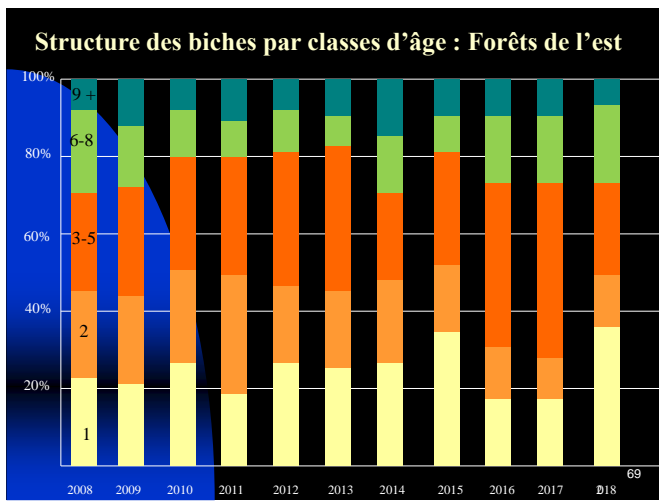


Après une sous-réalisation durable, le prélèvement des femelles dépasse légèrement le taux de un tiers (33 %), ce qui devient conforme à la biologie de l'espèce, les mortalités extra cynégétiques des mâles étant supérieures de façon constante. Le prélèvement des faons dépasse le seuil des 33 % de façon **préoccupante** pour la garantie d'un processus de recrutement ultérieur (disparition précoce de futures génitrices et de mâles coiffés). En revanche, si le taux apparent du pourcentage relatif des mâles réalisés semble à nouveau satisfaisant après plusieurs saisons d'excès car devenu inférieur à 33 %, il importe d'intégrer dans ces réalisations la grande quantité de mortalité extra cynégétique comme en témoigne le panneau impressionnant présenté à la dernière exposition de trophées, et encore s'agit-il là seulement de ceux qui nous ont été apportés ! Dans ces conditions, il y a toutes les raisons de croire que le seuil des 33 % se trouve *a minima* dépassé.

Dynamique des populations

Sachant que le prélèvement lié à la chasse correspond au taux d'accroissement de la population, soit 25 % chez le cerf élaphe, cette étude garantit une fiabilité statistique majeure : 25 % d'une population constitue en effet un chiffre hautement significatif que l'on peut extrapoler à l'ensemble. Pour éviter le biais induit par le double bracelet CEM1 et CEM2 des mâles, l'étude s'appuie préférentiellement sur la fraction femelle, majoritairement chassée en battue et par conséquent soumise à un prélèvement aléatoire. On observe toutefois maintenant la même chose chez les mâles, sans doute à cause du fait que les chasseurs ne réalisent plus systématiquement leurs bracelets CEM1 sous forme de daguets.





La constance d'un ratio d'animaux d'un an (bichettes ou daguets) égal ou supérieur à 20 % accrédite le fait que la population maintient une dynamique positive ne se traduisant pas forcément par des augmentations de densité locales, mais aussi par un accroissement de l'aire de répartition ce qui, à l'évidence ne simplifie pas la gestion des attributions.

Le léger déséquilibre du ratio des faons en faveur des faons femelles reste équivalent à celui des années précédentes et s'explique par le fait que plus la saison avance, plus les chasseurs prélèvent, dans le doute, les animaux les plus petits. Il conviendrait donc de réaliser les faons en début de saison plutôt que d'éliminer une biche suitée avec les conséquences que l'on imagine. Il serait également souhaitable que la fiche de renseignement soit correctement complétée : reconnaître un faon mâle d'un faon femelle ne devant pas poser de dilemme insurmontable à la majorité des chasseurs. D'une manière générale d'ailleurs, éviter de coller cette fiche directement sur la mandibule pour faciliter la lecture à la décongélation...

Conclusions

Avec le constat d'une population globalement toujours en hausse, il conviendrait de proposer une hausse modérée et équilibrée du plan de chasse prenant en compte la répartition spatiale des mâles de manière à obtenir le diagramme de réalisation suivant :



Le problème consiste à déterminer, en connaissant le taux de réalisation des femelles, combien il faut en attribuer pour parvenir à ce résultat. Il conviendrait également de limiter les possibilités de transfert de bracelets biches sur jeunes. Enfin, obtenir une connaissance **réelle** du taux de gravidité des bichettes, estimé à 80 %, confirmerait le fait qu'il n'y a pas de risques pour la pérennité de l'espèce. Bonne saison à tous.

Docteur Xavier LEGENDRE,

Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle

Président de l'ADCGG36